



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° CU2/2024/11

URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir, qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi - ~~que le fonctionnaire délégué est saisi - que le Gouvernement est saisi -~~ d'une demande de :

~~Permis d'urbanisme - permis d'urbanisme de constructions groupées - permis d'urbanisation - modification d'un permis d'urbanisation -~~ certificat d'urbanisme n°2.

La demandeuse est la s.a. **Société des Charbonnages du GOSSON-KESSALES en liquidation** demeurant à **rue J. Dejardin 39 à 4460 GRACE-HOLLOGNE**.

Le terrain concerné est situé à **rue du Laveu - 4101 SERAING (JEMEPPE)** et cadastré **SERAING 9^{ème} division section A n° 740 K**

Le projet vise à "**implanter trois bâtiments regroupant des ensembles de logements ainsi que les aménagements végétalisés**" et présente les caractéristiques suivantes : **Le projet se situe partiellement en zone d'aménagement communal concerté (ZACC)**

Application de l'article D.IV.40 : Les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional sont soumises à enquête publique.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - ~~R.IV.40-1 - D.VIII.13~~ du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante: Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**) :

~~(Durant les mois de juillet et août, le service est accessible jusqu'à 14 h 45 au lieu de 16 h 30)~~

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Angelo TROLIO (04.330.87.56)**

L'enquête publique est ouverte le 6 mai 2024 et clôturée le 21 mai 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 Seraing
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete.urbanisme@seraing.be

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, le .21 mai 2024, à 10h30.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 1^{er} décembre 2023)
(CDLD art. L1132-5)


Angelo TROLIO
Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 24 mars 2023)
(CDLD art. L 1132-4)


Julie GELDOLF
5^{ème} Échevine